

Décret n° 2023-136 du 5 mai 2023

portant nomination du directeur départemental de l'action
humanitaire
du Niari (Régularisation)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2-2018 du 5 Février 2018 déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civils et militaires ;

Vu le Décret n°82-585 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°92-11 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 2010-604 du 21 septembre 2010, portant attributions et organisation du ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité ;

Vu le Décret n°2010-610 du 21 septembre 2010 portant attributions et organisation de la direction générale de l'action humanitaire ;

Vu le décret 2017-413 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire ;

Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°4848/MASAH/CAB du 20 mars 2019 fixant attributions et organisation des directions départementales de l'action humanitaire. \

DECRETE :

Article premier : Le présent décret est pris en régularisation de la note de service n°0114/MASAHS/CAB du 12 novembre 2012, portant nomination de Monsieur **IBARA DION Joseph**, instituteur principal de 4^e échelon aux fonctions de directeur départemental de l'action humanitaire du Niari.

Article 2 : Monsieur **IBARA DION Joseph**, est nommé directeur départemental de l'action humanitaire du Niari.

Article 3 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 4 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Congo

2023-136

Fait à Brazzaville, le 5 mai 2023

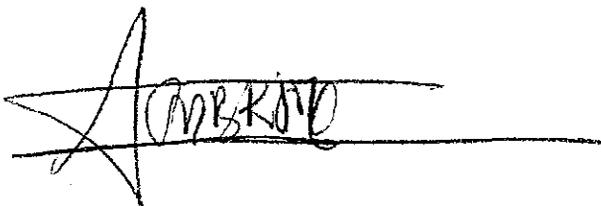
Par Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement



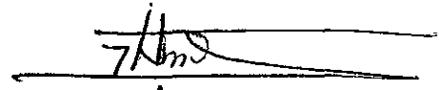
Anatole Collinet MAKOSSO

Le ministre des affaires sociales, de la
Solidarité et de l'action humanitaire

Le ministre de l'économie et des finances

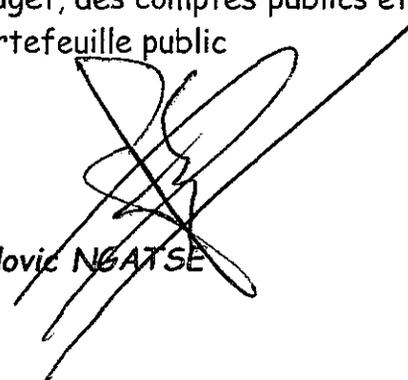


Irène Marie-Cécile MBOUKOU KIMBATSA



Jean-Baptiste ONDAYE

Le ministre du budget, des comptes publics et
du portefeuille public



Ludovic NGATSE